Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 1 (1898)

Heft: 8

Artikel: Lettre patoises

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-247847

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de moult fort ruhme; et entre tous moymême ne dormis de toute la nuit, et ne puis me soutenir de la douleur de la teste, des reins, des costez, épaules et jambes.

Un journal parisien cite aussi, sans nom et sans date, ce fragment d'une lettre écrite, assure-t-il, par un étranger de passage à Paris :

Le 7 mars, nous fûmes incommodés d'une fievre causée par un rhume qui règne, et les apothicaires ont consumé en quinze jours tous les sirops, sucre candi et tablettes de réglisse qu'ils avoient préparés pour l'année. Cette incommodité est si générale qu'on l'appelle le mal à la mode, mais il est si véhément qu'il a troussé beaucoup de monde.

Voilà une mode, malheureusement, qui n'a pas l'air de vouloir passer.

Mais sortons de ce triste sujet : au gai tintement des grelots du Carnaval l'influenza prendra peur, en tout cas, et se sauvera!

Ce qui peut-être s'est sauvé avant elle, et pour ne plus revenir, on le dirait, ce sont les masques, les gentils défilés d'autrefois, les scènes plaisantes, parfois même spirituelles qui transformaient nos rues, le dimanche et surtout le mardi gras, en un spectacle curieux et réjouissant.

Aujourd'hui quelques rares et vilains accoutrements, surmontés d'un masque grimaçant, parcourent la ville, sans entrain, sans originalité, sans mème un éclat de rire. C'est piteux et bête!

Que de jolis cortèges on pourrait cependant organiser! Je ne dis pas qu'il faudra t représenter Sire Zola et les rocs de l'ile du Diable. Je n'aime pas ces allusions personnelles, et le carnaval de Bâle, à coup sûr, se chargera déjà de dreyfuser ses places publiques, dans quelques iours

Mais ne pourrait-on nous montrer Porrentruy en l'an 2000 par exemple, avec ses développements moraux, physiques et... électriques? A quelles amusantes fantaisies, à quelles critiques inoffensives ce thème se préterait. Il y a bien d'autres sujets analogues à mettre en action, quand même ce ne serait que l'unification de l'assistance et le rachat des chemins de fer!

Nous avons le plaisir d'avoir dans nos murs une florissante section des Jeunes Commerçants Pourquoi n'aurait-elle pas pris l'initiative du relèvement intellectuel du Carnaval ? Est-ce que ces braves jeunes gens, à leur tour, ne rèvent non plus, pour le mardi gras, qu'à la satisfaction d'aller bailler dans la poussière d'un bal masqué ?

Bâle, ai-je dit, va surement se mettre en trais pour M. Zola. Cela compensera un peu ces stupides litanies de compliments que lui adresse la jeunesse des universités suisses.

Celui qui mériterait une place d'honneur à côté du « maître », c'est son impayable avocat, M. Labor., qui, depuis quatre jours, passe son temps, au jury de la Seine, à « dicter des conclusions. »

Car, chose curieuse, M. Zola est poursuivi, et c'est lui qui veut poursuivre. Avec une audace dont le retentissement éveille des échos bien au-delà des frontières françaises, l'auteur de Nana a accusé un conseil de guerre d'avoir trahi sa conscience et la loi en acquittant par ordre un coupable. C'est accuser de lacheté des officiers français. Sous prétexte de faire la preuve, M. Zola essaie d'obtenir de la Cour d'assises une révision indirecte du procès Dreyfus. Ses avocats font l'impossible dans ce sens. Ils arriveraient au but qu'on cherche tant à atteindre en lançant l'injure contre l'armée, si le président et le ministère public ne veillaient à maintenir le débat dans ses limites : ils ne laissent poser que les questions ayant trait à l'affaire soumise au jury, écartant toutes les tentatives de M. Zola et de MM. Labori et Clémenceau, ses conseils, pour engager tout un autre procès. Cela exaspère ces Messieurs, qui à ce jeu serré ne trouvent pas leur compte: ils crient qu'on les empèche de faire la lumière. Demander à la Cour d'assises de casser une sentence d'un conseil de guerre, ce n'est pas faire de la lumière, c'est, en affaire de justice et de droit, faire de l'anarchie.



M. Emile Zola.

Qu'importe au père des Rougeon-Macquart ? Il fera de l'anarchie, comme il fait du patriotisme, comme il a fait de la littérature : pour faire parler de lui.

Et c'est qu'on en parle jusqu'en Allemagne, d'une drôle de façon pour un Français. Ainsi à Berlin on vend dans les rues sa « Lettre à la jeunesse » traduite en allemand. On l'achète, on la loue, on bat des mains, sur les bords de la Sprée, à la lecture de ce factum qui blesse la France et qui vient en ligne directe des bords de la Seine.

L'Intransigeant dit même qu'un syndicat financier s'est formé à Anvers pour empècher l'Exposition de 1900, dans le but de punir la France de son attitude dans l'affa re Dreyfus!...

Cela me paraît un peu fort! Mais ce qu'il y a de certain c'est que de l'étranger, mème de notre neutre petite Suisse, arrivent quantité de télégrammes de félicitations à ce Français qui se fait acclamer en Italie et en Allemagne et conspuer en France!

Un passant.

RIMES GAIES

Réponse du bambin au gros IURA

Tiens! vous le constatez ce vide pitoyable:
La verve de Cuenin vous manque, ô gros Jura?
Les vers que vous forgez ne valent pas le diable?
Oh! tout le monde en conviendra.

Pourquoi donc cet aveu que rien, rien ne réclame? Il n'était pas besoin de tant d'humilité, Vu que votre chef d'œuvre, à lui tout seul, pro-La désolante vérité. [clame

Non, non, ne faites plus aux muses des œillades, N'allez plus consulter le divin Apollon, N'enfourchez plus Pégase, ou gare les ruades De ce trop rétif étalon!

A propos de respect, respectons la mesure, Tous ces riens par Malherbe aux poètes enjoints, Le nombre exact de pieds coupés par la césure, Pas un de plus, pas un de moins!

Pauvre religion, même en vers on t'écrase, On cherche à te ravir ton honneur et ton bien, On te mutile, quoi ? sans scrupule et sans phrase, Comme Diogène son chien. Mais le code défend au Juif comme à l'Arabe D'enlever au prochain ce qu'il porte sur soi, S'agit-il d'un trésor ou bien d'une syllabe, Et, franchement, je le conçoi.

Tenez! je me permets mainte et mainte licence, Je retranche une lettre... à la condition D'avoir pour moi Boileau, Racine, une puissance Dont l'exemple est ma caution.

Mais vous moralisez dans vos vers anémiques, Vous rendriez des points à l'austère Caton : Comme vous condamnez nos basses polémiques, Nos pieds blancs!... tonrelontonton.

Vous, l'ami du clergé? *Jura*, je vous admire, Je ne vous croyais pas tant de toupet que ça, Et, quand je vous entends, je pense au *vilain mire* Que sa femme aux honneurs poussa.

Soyez plus sérieux, plus correct et plus digne, Dussiez-vous de la prose emprunter le secours! L'oie a tort d'exprimer dans la langue du cygne Et ses haines et ses amours.

Car sans parler des coups portés à la grammaire, On offense à la fois la rime et la raison Quand, d'emblée, on prétend s'ériger en Homère Comme on se fabrique un blason.

Jura, mon gros Jura, retournez à l'école : Pour avoir la peau d'âne on n'est pas bachelier ; Au fougueux étalon qui toujours caracole Il faut un autre cavalier.

VERT-VERT.

*** ENVOI

Je vais, sauf votre révérence, Vous rendre un service d'ami En éclairant votre ignorance, Car je ne fais rien à demi.

La « gent » ne règne pas en maitre, Car la gent est du féminin : Vous avez eru forger peut-être Une syllepse,... gros malin!

« Copier » forme trois syllabes Au lieu de deux que vous nombrez : Qu'ils soient romaius, qu'ils soient arabes, Les chiffres ont des droits sacrés.

Vous étranglez, miséricorde! Dans vos vers plus que curieux, Sans le savoir, je vous l'accorde, « Religion » et « sérieux. »

Et cette pauvre « Andalousie, » Qui s'en vient la, mais sans façon, En cheville de fantaisie, Faire au doux Pays la leçon!

La « maison qui tombe en quenouille, » Au risque d'écraser les doigts, Devrait vous apprendre, ô grenouille, Qu'à s'enfler, on crève parfois.

VERT-VERT.

LETTRES PATOISES

I ai vu dain le *Pays di Duemoine* l'hichtoire di Piera ai peu di Djen di vadais; ai fa qu'i yi dieuche qment le Bon Duë é fai le Vâ.

Thiain le Bon Duë a airivai és Malettes, ou bin és Raindgies, ai l'é bin raimessai dain le fonds de son sai tot ço qu'ai l'avai encoi, ai peu ai l'é firi de lai cen di và en diain : que le và se faise, ai baiyeré ço qu'ai poré. Ai peu, ai s'i formé tos ces bés velaidges que vos voites en y pésaint, ai peu des pétures. des grosses, des petétes, ai peu, crai b n que vos ai bin aivu coingnu le Bachtien de Montavon : el eut lai tchaince d'en avoi enne de ces pétures mais elle était chi petéte, magrai qu'ai n'aivai que tràs tchievres po botai dedain, ai feu oblidgie de copai lai couë en lai driëre, po poya chiouere lai dolai-

dge. Dali vos ne saites peu cment ai s'aipelin ces tras tchievres : ai y aivai lai noirate, lai grijeatte, ai peu lai dépieumai. Cés que serain pu courieux que moi, deviserain cment ai fa faire po lai rempieumai.

In âtre cô, i vo dirai sté des baichattes de Cotchmâtru, c'à encoé enne belle, se totefois vos trovai ai propos de drokai les premiëres.

* * Une visite - Narration patoise

Bécô de no aint aivu le piaiji de yére le premie Nº di Réveil suisse et d'admirie lai belle imaidge que se trove chu lo premië feuva. Ct'imaidge nos fait ai vouëre enne famille d'ovriës, thiain le pére rentre an l'hotà. Câ vraiment enne famille djouéyeuse et bin hayrouse. Dain cte majon ai sont tu rédjoueis, djainqu'à tchait que s'aimuse ai rolai enne bôle de laine. Lait chaimbre a soingnie — tot respire l'ouëdre, lai propretai, le bin-ètre. An voit bin qu'en n'y boit pe lai gotte. Le creuchefix y tint la premiere piaice. An voit bin que ces braives dgens se recommaindant an lu; de li veniant la paix, le bonheur.

Tot en pailaint de boisson, voici enne ichtoire in po tragi-comique que prouve que dain le véye temps — ai y dait avoi longtemps — ne les dgens, ne les autoritais n'étin chi boyiou que de note temps. Ecoutai :

In bé djoué, le mére d'enne commune végine de la frontiëre feu avisai da lai sous-préfecture que Monsieur le sous-préfet ainoncait son airivai ; lai date, l'houere, tot était bin indiquai.

Le mére se dépadjé de réuni son conseil ; ces dgens n'aivin djemais vu le sous-préfet dain iote velaidje; c'était enne grosse aiffaire. Ai fayait discutai les meujures ai pare pou bin recidre ci chire.

Le mére, en sai qualitai de président. diégé és ambourgs:

« Nom de mai pipe! c'a note devoi d'eûfie qué que tchose en Monsieur le sous-préfet, qu'en dites-vos? tchétiun dai s'in po prâtai. Voyans. de quoi poérait-on le régalai? » L'adjoint diégé : Nom de mai cape! ai fàrai bin y eûfie enne boenne botoueille. » In ambourg trové qu'an dairait yi présentai in tchaimbon, in âtre di laî. en l'airosain in pô : enfin tchétiun dié lai sine. Le mére aiplaudéchait, vu les boennes dichpositions de ses aimis, mais son idée était de présentai athye de rai. « Di vin, dit chaimbon, ai peu de l'âtre tchie, Monsieur le souspréfet en é tot les djoués chu sai tâle, coli ne sairait le régalait d'aidroit.

« Enne idée, vos âtres, i crai que, pou contentai ci chire, ai no fa yi présentai tchétiun enne éthiéye de laissé pris, d'aivo lai crème detchu, coli yi veut faire piaiji, y seu chure que djemais ai n'en é maindjie. » La proposition acceptai, le sécrétaire se bote ai lai protocolai. Le moment fixai, tchéque ambourg aipétche son éthiéye dain lai tchaimbre des séances, ai peu, vu le mainque de piaice chu le pupitre, les éthiéyes sont déposai chu le piaintchie en aitendaint. « Encoué enne recommandation dié le mére. En entrain à bureau aivo Monsieur le sous-préfet, vos feraitu quent moi. Faites bin aitention! »

En l'houëre bayie, le magistrat arrive en lai majon di mére, les conseillies yi étin dge que l'aitendint. Aipré les salutations ai peu les présentations, ai paitchenne trétu pou allai en lai mérerie. Monsieur le sous-préfet monte les égrais, le mére le cheut, aipré venian les conseillies. Ci bon mére ne pensait pu diaire és éthiéyes, car sains faire aitention, ai se traibeutche chu yenne, la renvoiche, to les conseillies faint quent lu, d'aipré co qu'ai ios aivai bin recommaindai..... Que malheur! Monsieur le sous-préfet, tot traibi, n'eut pe le piaiji de maindjië di laissé pris.

Le François di Coinat.

Récréations du dimanche

Quelques-uns de nos lecteurs se sont avisés d'employer certains pseudonymes malveillants à l'égard de plusieurs personnes, lesquels nous ont valu des désagréments. Afin d'éviter à l'avenir le retour de pareils faits, nous conseillons au public qui s'intéresse aux récréations du Pays du Dimanche, de ne se servir que de pseudonymes inoffensifs, car nous ne publierons pas ceux qui, à notre avis, pourraient éveiller l'idée d'une mauvaise plaisanterie.

Solutions aux question: po ées dans le Nº 6 du Pays du Dimanche:

·18. LOGOGRIPHE.

Brouette. Tourbe. Route. Roue. Boue. Brouet.

19. ANAGRAMME.

Asile. — Elisa.

20. ÉNIGME.

L'éclair.

Ont envoyé des solutions complètes: MM. Elicéc Nocuob au Noirmont; Alfred et Ali Claude au Creux des Biches; Koller à Saulcy. Solutions partielles: MM. In Vadais; Perceneige à Boncourt; Juliette qui cherche Roméo à Boncourt; A. E. M. C. G. à Buix; Albus à Bassecourt; Philomène Marchand à Outremont (St-Ursanne; Piétro à Moutier; Annette Domon à Bourrignon; Albin Boillat à Muriaux; Trop prompte au Noirmont; Genevois à Cornol; Alfred Frésard à Muriaux; Germain Paratte à Muriaux; Marie Paratte, les Rosez (les Bois); Alfred Marquis à Mervelier; Louis Joly Derrière la Tranchée (les Bois); Nemo à Muriaux; les copains du collège de Fribourg; François Pique-rez à Bure; Jos. Odiet, sacristain à Pleigne; le beau Justin, place des Bennelats à Porrentruy; Hedwige à Bassecourt ; Ch. Chèvre à Glovelier ; Magitte et Titine à Porrentruy; Le grand Gustave chez Haab à Porrentruy; Sauvain, inst. à Vermes; Charles Mouttet à Vermes; Jos. Vallat Noutz à Bure; Aline à Réclère; J. B. à Porrentruy; Franc-soie Hue b lard à Porrentruy; Marc Wéya à Saignelégier; Et va pas tois à Porrentuy; G. Devis N. aux Cerlatez; la bande des Pfuterbäker à Porrentruy; Un français qui proaye pos tû és Ermites; Une rose de l'étang à aye pos tu es Erinnes; One rose de l'etang a Bonfol; A. qui ne veut plus chercher à Sauley; Henri Racordon, maire à Alle; Jos. Grimaftre à Montignez; A. V. à St-Ursanne; Noel Nname-nneh à Boncourt; Suzanne de Boncourt; Eurêka A Glovelier; Duchesse de la Motatte à Buix; Very Dick à Moutier; Un myosotis à Courte-doux; Jules Vauclair à Fahy; Le plus gros Bat de Bonfol; Une Lièvre qui a cherché un Terrier à Courtemaîche; Marguerite d'Ajoie regrettant son Bluet à Porrentruy; Victorine Lovis à Saul-cy; Jeannette à Bassecourt; In B. de Graindjéron.; Schaffter, instit. à Muriaux.

25. MÉTAGRAMME.

Mon premier procure la joie au passioné joueur -Mon second à l'indigent fait taire sa douleur. Mon troisième pendant l'été est une jouissance. Mon quatrième à l'artisan soutient l'espérance.

26. CHARADE.

Au premier, mon dernier fait une guerre à mort-De mon tout, février détermine le sort.

27. ANAGRAMME.

Je suis le gentil nom de quelque jolie fille. Mêlez: soyez sûrs que de moi elle s'habille. Mélangez donc encore et traversez les mers, Vous verrez, grâce à moi, les singes dans les

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 22 février.

Cote de l'argent

Du 9 février 1898

Argent fin en grenailles fr. 99, 50 le kilo.

Convocations d'assemblées

Courroux. — Le 13, à 10 1/2 h., pour statuer sur des questions d'eau.

Fregiécourt. — Le 13, à 2 heures, pour approuver les comptes, arrêter le budget, etc.

Miécourt. — Le 13, pour procéder au renouvellement des autorités communales ; le scrutin sera ouvert à midi et clos à 2 heures.

Rebeuvelier. - Le 13, de 11 heures à 2 heures pour nommer le maire.

Roche-d'Or. -- Le 13, à 2 heures, pour arrêter

St-Ursanne. — Le 13, à 11 heures, pour passer les comptes, fixer le budget, etc.

Petite poste

M. G. F. à St-Ursanne. - C'est par erreur que M. G.F. a St-Ursanne. — C'est par erreur que vous avez été classée parmi les personnes ayant trouvé des solutions partielles. Effectivement vous avez trouvé toutes les solutions aux questions posées dans le N° 5 du Pays du Dimando

Bons mots.

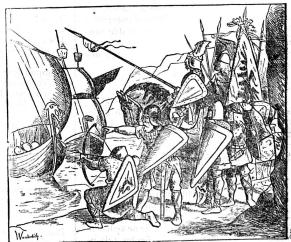
Dans un salon de coiffure:

Ah ça! mon ami, dit un client au garçon qui lui cou-pe les cheveux, pourquoi me racontez-vous toujours des histoires de crimes... des seènes horribles?.

Oh! c'est bien simple: cela fait dresser les cheveux sur la tête et le travail devient plus facile...

En voyage de noces. Elle. — Cette côte est bien dure à gravir, mon ami... Ne pourrions-nous pas nous procurer un âne?..

Lui (tendrement). -- Ne suis-je pas là, ma chérie... Appuie-toi sur mon épaule!...



Le roi des mers a débarqué. Nous allons le repousser. Mais ou